

français à un étranger." On répondit à l'honorable député qu'il faisait du patriotisme à la chinoise, et le ministre de l'Instruction publique, c'était alors le célèbre M. Cousin, sans craindre de perdre sa popularité, nommait aux acclamations de l'Assemblée Législative, Adam Mickiewicz, littérateur Polonais, à une chaire au Collège de France.

Voilà comment on agit dans un des pays les plus éclairés du monde, et nous qui comptons à peine quelques jours d'une existence précaire, nous aurons la sottise vanité de croire que nous pouvons nous suffire à nous-mêmes!

Il serait impopulaire de faire venir des professeurs de l'Étranger? Sur quels antécédents historiques vous appuyez-vous, de grâce, pour soutenir cette singulière opinion?

Les rhéteurs et les savants de la Grèce, qu'Auguste et Léon X, à 16 siècles d'intervalle, recevaient en Italie, et auxquels ils confiaient l'importante mission de diriger la jeunesse, étaient-ils impopulaires?

Vous méconnaissiez l'esprit intelligent de vos compatriotes, en les supposant capables de refuser leur confiance à des professeurs étrangers, dignes de l'importante mission qui leur sera confiée.

Remplissez les chaires de votre Université, M. Morisset, d'hommes vraiment capables, et les Canadiens amis sincères de leur pays, n'iront pas leur reprocher leur nationalité. Vous verrez notre jeunesse accourir à leurs leçons avec le même empressement qu'elle manifesterait toujours à suivre les cours donnés par des professeurs Canadiens.

Puisse le projet de M. Morisset être mis en exécution, et puisse l'Université devenir l'honneur de notre jeune et bien-aimée patrie!

DISCOURS DE M. N. CINQ-MARS.

La question qui a été soumise à notre examen est déjà bien éclaircie, et il serait inutile d'ajouter de longs discours à ceux que vous venez d'entendre. Il me suffira d'insister sur quelques points qui n'ont guère été touchés jusqu'ici qu'en passant.

D'abord quelle opinion faut-il adopter au sujet des degrés? M. Tremblay, portant un regard perçant dans la nuit de l'avenir, les voit déjà livrés au mépris ou à la raillerie; il voit ceux qui les auront achetés au prix de plusieurs années de fatigues chercher, pour toute récompense, quelque lieu obscur, afin d'y cacher leur honte et leur confusion. S'il en doit être ainsi, c'est une triste invention que celle des degrés universitaires. M. Lepage cependant ne tarde pas à nous rassurer: il connaît trop bien la vanité de l'homme pour ne pas croire que ces titres seront généralement estimés et recherchés. Cette invocation de mon judicieux ami à un penchant si naturel du cœur humain me paraît convaincante, irrésistible. J'aimerais toutefois qu'elle ne l'entraînât pas

trop loin, et qu'en lui révélant l'ambition de tous les jeunes gens d'arriver aux degrés, elle ne lui fit pas conclure que ces titres deviendront un domaine commun, une propriété à laquelle chacun aura droit de prétendre. J'avoue que si les degrés s'obtenaient par toute espèce de moyens, s'ils s'escamotaient par la ruse ou par la fraude, si la naissance, les honneurs ou le crédit y conduisaient, si les richesses pouvaient les conférer, bon nombre d'étudiants se flatteraient avec raison d'y parvenir. Mais notre Université méconnaîtra-t-elle ses intérêts au point de ne voir dans les degrés qu'une voie pour se concilier la bienveillance ou exploiter la libéralité de certaines personnes? Ce serait de sa part vouloir renoncer aux plus belles prérogatives; car ses titres n'établiraient ainsi aucune distinction. Si au contraire elle les respecte assez pour ne les accorder qu'au vrai mérite, après des examens multipliés et sévères, ils vaudront toute la science qu'il aura fallu pour les acquérir, et dans tous les pays du monde des titres gagnés de la sorte ne peuvent qu'avoir un grand prix aux yeux de toutes les personnes éclairées. Qui pourra d'ailleurs ne pas les estimer en voyant qu'ils désignent dans toutes les professions les hommes les plus capables? Vous présumez bien mal de la future Université, M. Lepage, si vous croyez qu'elle en vienne jamais à distribuer ses titres dans un intérêt pécuniaire. Les degrés vaudraient alors, en Canada, ce qu'ils valent aux Etats-Unis. Je connais un établissement où ils coûtent dix piastres, *ten dollars*. Ce n'est pas cher et cependant, de l'avis de tout le monde, c'est suffisamment payé.

La discussion des degrés conduit à celle des épreuves exigées pour les obtenir. M. Méthot désire qu'on y admette les élèves de tous les collèges, sans qu'on les astreigne à étudier préalablement à l'Université. Des idées si généreuses et si conciliantes méritent l'accueil le plus favorable. Pour moi, non content de les seconder, j'irai plus loin: je demanderai que l'on invite les professeurs des différents collèges à prendre place parmi les examinateurs. Les élèves auraient alors toutes les garanties qu'ils peuvent souhaiter et en supposant que les matières des examens ne sortissent pas du cadre des études généralement suivies, nulle raison, que l'incapacité ou l'indifférence, ne pourrait les éloigner des épreuves; la défiance, les arrière-pensées n'y seraient pour rien, de sorte qu'un libre accès serait ouvert à tous les jeunes gens de talent qui se sentiraient un peu d'émulation. L'Université aurait en même temps par là des témoins de l'impartialité des examens,

elle s'assurerait la bienveillance de toutes les personnes sages et pacifiques. Au reste elle aurait tort de croire qu'une concession de ce genre dût lui enlever quelques avantages. C'est par la condescendance qu'elle atteindra le plus sûrement son but. Assez de susceptibilités qu'elle ne saurait prévoir s'élèveront plus tard contre elle; c'est le moins qu'elle essaie de prévenir celles qui semblent être à craindre. Je suggérerai encore une nouvelle mesure par rapport aux examens. Il serait bon, je pense, qu'ils se fissent par écrit et que les examinateurs ne pussent connaître l'auteur d'aucune composition, qu'elle ne fût auparavant corrigée. Ce serait une assurance de plus pour les concurrents, qu'ils ont tous les mêmes avantages, qu'ils sont tous sur un terrain d'égalité complète.

Voilà ce qu'il était important d'ajouter pour ne laisser aucune des objections de MM. Tremblay et Chabot. Il ne faudrait pas croire cependant que notre tâche fût remplie. Une simple réfutation n'est pas tout ce que M. Morisset a droit d'attendre de nous dans une pareille circonstance. Quant à moi, je ne lui cacherai rien de ce que je pense. D'abord je le lui déclare sans déguisement, il doit s'attendre à bien des difficultés. Plusieurs fois on lui renouvellera toutes les objections qui ont été détruites aujourd'hui; on ne cessera de lui en répéter une foule d'autres beaucoup plus faibles. C'est une grande œuvre qu'il entreprend; en vain se flatterait-il de l'accomplir sans éprouver quelques contradictions. Le bien, quel qu'il soit, ne se fait jamais sans peines et sans obstacles. Aussi M. Morisset et son établissement ne manqueront pas d'en avoir à surmonter. Certes! j'augurerais mal de son entreprise si elle ne devait subir aucune épreuve. Il y a ici comme ailleurs des gens jaloux d'eux-mêmes, que l'on croirait chargés de faire tourner la *machine ronde*, et qui trouvent à redire à tout ce qu'ils ne font point. Parvenus, non sans bruit, à se créer un nom quelconque, ils craignent à bon droit qu'il ne s'élève quelque gloire solide où aille s'enlever leur ombre de célébrité. Il y a dans tous les états, dans toutes les professions des hommes de faible mérite qui ont grande peur de tout ce qui pourrait leur donner des concurrents redoutables; leur ambition ne vise qu'à ce qui les regarde personnellement; ils ne s'inquiètent pas de ce qui peut contribuer au bonheur, au progrès de leur pays. Il y a sur le nouveau comme sur l'ancien continent, bien qu'en plus petit nombre, des gens qui par instinct ou plutôt par inspiration de leur mauvaises passions sont toujours prêts à entraver tout ce qu'ils prévoient